



DISTRICT DE L'ARIÈGE

DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 6 Novembre 2018

Procès-Verbal n°3 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2018/2019

Président : LEPLAY Gérald

Présents : ACHAARAOUI Mohamed
COURTHIEU Patrick
FONTAINE Jérémy
GONZALEZ Manuel
JEANJEAN Didier

Excusés : MIQUEL Raymond
ROUCH Alain
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel
LAFFITTE Bernard
TOURECHE Karim

Absent : MICHEAU André

La séance est ouverte à 18 h 45.

Ordres du jour :

- Courriers
- Informations du président
- Point Réunion C.R.A. / C.D.A.
- Point Pôle Formation et Stage Formation Initiale
- Point Tutorat
- Point Observations
- Questions diverses

⇒ Courriers

- Courrier de M. ESCAFFRE concernant des renseignements administratifs : pris note.
- Courriers de MM. MASSAT et SJÖBERG-PERRY concernant des informations d'ordre financier : pris note, dossiers suivis par Mme KOSTMANN.
- Courrier de M. FONTAINE Jordan concernant un incident sur la rencontre E.S. LE FOSSAT / ENTENTE COUSERANS en U17 : pris note.
- Courriers concernant des rapports disciplinaires sur les rencontres mentionnées entre parenthèses :
M. ESCAFFRE (F.C. PAMIERS / U.S. CASTANET II en U17 R2)
M. FONTAINE Jordan (F.C. LORP / F.C. PAYS D'OLMES II)
M. MICHEAU (E.S. SAINT JEAN DU FALGA / F.C. SAINT GIRONS)
M. MIQUEL (F.C. LE VERNET / F.C. MIREPOIX II)
M. PARLOUER (F.C. COUSSA HERS / TARASCON F.C.)
M. POUILLY (U.S. MONTAUT II / F.C. LE VERNET II)
MM. SAADNA et SANCHEZ (F.C. SAINT GIRONS / F.C. LAROQUE)
M. TRÉMÈGE (F.C. SÉRONAIS / TARASCON F.C. II)
Pris note.

⇒ Informations du président

- ✓ Réserve Technique déposée par le F.C. SÉRONAIS lors de sa rencontre contre le TARASCON F.C. II : Un avis technique sera transmis à la C.L.D. pour qu'elle puisse statuer sur le fond. M LEPLAY demande que la CDA soit sollicité chaque fois qu'une réserve technique est émise conformément à l'article 16-C du règlement intérieur de la CDA.
- ✓ Arrêt de la rencontre F.C. LORP / F.C. PAYS D'OLMES II : une réponse sera faite à la C.L.D. concernant la décision de l'arbitre d'arrêter la rencontre.
- ✓ Courrier de Mme FOURNIÉ, secrétaire du club E.S. SAINT JEAN DU FALGA, concernant une demande de récusation d'un arbitre : une réponse sera faite à l'intéressée.
- ✓ Création d'une Commission de Résolution des Incivilités : MM. ACHAARAOUI et COURTHIEU y représenteront la C.D.A. La 1^{ère} réunion se tiendra le Mercredi 14 Novembre à 15 heures au District.
- ✓ M. MASSE, président du District, informe que la commune de La Tour du Crieu accepte de prêter ses installations sportives pour le rattrapage du test physique le 24 Novembre.

⇒ Point réunion C.R.A. / C.D.A.

MM. ACHAARAOUI, FONTAINE et TOURECHE dressent le compte-rendu de la réunion du 21 Octobre qui s'est tenue à Castelnaudary :

- ✓ M. ACHAARAOUI (Recrutement et Fidélisation) :
 - L'axe de travail instauré par la Fédération demeure le recrutement d'arbitres féminines (l'objectif national pour la saison 2018-2019 est d'atteindre 1 200 arbitres).

- Des groupes de travail seront faits pour le recrutement selon les Districts avec pour idée principale la fidélisation des parents pour rendre l'intégration des arbitres intéressés plus aisée.
- Un rappel a été fait concernant le fonctionnement des C.D.A., des C.D.P.A. et des amicales.
- ✓ M. FONTAINE (Présidents C.D.A. / C.R.A.) :
 - Les principaux changements concernent l'accès à la candidature Ligue : le candidat ayant réussi le test théorique sera nommé « *Candidat Ligue* » à titre provisoire et devra valider le test physique afin de conforter ce statut ; la préparation des candidats en amont est envisagée via le regroupement par Districts sur un lieu unique.
 - Les arbitres possédant un potentiel d'évolution élevé devront être rapidement envoyés en Ligue.
 - L'Institut Régional de Formation du Football va prendre en charge la partie administrative des candidats District.
- ✓ M. TOURECHE (Formation et Technique) :
 - Une campagne de communication a été envoyée par la Fédération, et le protocole de communication a été mis à jour pour faciliter la fluidité des échanges.
 - Il faut harmoniser les tests théoriques (questionnaire commun à tous) et physiques pour les Jeunes Arbitres (adapter celui-ci en fonction des catégories).
 - Dans certains Districts, des entretiens individuels sont mis en place pour tester la motivation des candidats et des « Arbitres Assistants Auxiliaires » sont formés. L'initiative est intéressante et doit être discutée avec les membres du Comité Directeur du District.

⇒ Point Pôle Formation et Stage de Formation Initiale

Une remise à niveau aura lieu le 7 Décembre à 20 heures au District. La présence de chaque arbitre est **obligatoire**. Il sera fait application du R.I. de la C.D.A. en cas d'absence. L'accent sera mis sur la loi 11 en particulier.

⇒ Point tutorat (M. PEREIRA DA SILVA Jean-Michel)

À ce jour, seul 1 arbitre a pu être tutoré.

⇒ Point Observations (M. JEANJEAN)

À ce jour, 12 observations ont été effectuées.

⇒ Questions diverses

M. PEREIRA DA SILVA Georges se verra sanctionné d'une décote C.D.A. pour non-respect du protocole de communication.

M. COURTHIEU évoque les problèmes récurrents rencontrés avec deux arbitres qui ont déjà fait l'objet de sanctions.

La séance est levée à 21 h 15.

Le président de la C.D.A.

Gérald LEPLAY

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE